

LE POINT DE LA SEMAINE VOTRE ARGENT

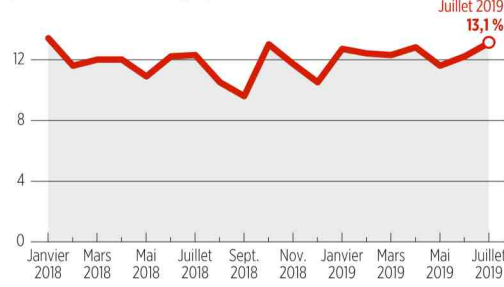
Une nouvelle manière d'investir en assurance-vie

Primonial vient de franchir une nouvelle étape dans la démocratisation du non-coté. La société, qui gère 37 milliards d'euros d'actifs immobiliers et boursiers, lance une unité de compte investie sur le *private equity* d'un nouveau genre que l'on peut souscrire dans le cadre de son contrat d'assurance-vie.

Aujourd'hui, seuls quelques banques et assureurs – Axa, Apicil, BNP Paribas, Oddo BHF... – se sont aventurés sur ce terrain, en association avec des sociétés spécialisées dans ce type d'investissement : Next Stage, Idivest Partners, Extendam.... Ces groupes proposent un fonds investi dans des sociétés innovantes non cotées. Leurs limites ? Ces unités de compte sont peu liquides : leur souscripteur ne peut pas sortir quotidiennement ou hebdomadairement, comme c'est le cas pour les supports en actions ou obligations. Dans le fonds proposé par Idivest Partners, par exemple, les épargnants ne peuvent récupérer leur épargne que quatre ans après avoir souscrit l'unité de compte.

Conscient de cette contrainte mais aussi de la diversification apportée par le non-coté par rapport aux fonds en euros d'un côté et aux actions-obligations de l'autre, Primonial propose un nouveau type d'unité de compte :

Evolution mensuelle des cotisations en assurance-vie (euros + unités de compte), en milliards d'euros



Source : Fédération française de l'assurance. Estimations : vie et capitalisation - affaires directes.

un fonds de fonds géré par Idivest Partners. Baptisé Primopacte, il sera composé à 60% de parts de fonds de *private equity* gérés par des grands noms du non-coté (Bridgepoint, Aberdeen...), 30% de rachats de participations réalisés par Idivest en association avec Sogécap et 10% de participations directes en co-investissement. « C'est le premier fonds qui permettra d'accéder à une gestion réservée jusqu'alors aux institutionnels, estime Stéphane Vidal, président de Primonial. La liquidité sera totale à partir d'une valorisation bimensuelle, l'actif général du contrat rachetant les parts mises en vente. »

L'investissement sera accessible dans le cadre du contrat Target+, géré par Oradéa Vie, filiale du groupe Société gène-

rale. Ce contrat présente déjà la particularité de proposer un fonds en euros dynamique dont la performance est assise sur l'évolution des marchés financiers avec la garantie que la performance ne pourra jamais être négative. Au pis, elle fait du 0%, ce qui fut d'ailleurs le cas en 2018.

Le montant minimal d'investissement est de 5 000 euros, sachant toutefois que Primopacte ne pourra représenter que 30% du contrat, ce qui implique un investissement sur le contrat Target d'au moins 15 000 euros. Aucuns frais d'entrée ni de sortie ne sont prélevés, seulement des frais de gestion de 2,3% TTC par an pour Primopacte, auxquels s'ajoute 0,98% de frais de contrat.

« Nous tablons sur une performance cible annuelle de 6% net de frais », estiment les promoteurs du produit. La durée recommandée d'investissement est toutefois de dix ans ■

« LA LIQUIDITÉ SERA TOTALE À PARTIR D'UNE VALORISATION BIMENSUELLE, L'ACTIF GÉNÉRAL DU CONTRAT RACHETANT LES PARTS MISES EN VENTE. » STÉPHANE VIDAL, PRÉSIDENT DE PRIMONIAL.

PAGE DIRIGÉE PAR LAURENCE ALLARD

PERFORMANCES DES PRINCIPALES PLACES SUR UNE SEMAINE

| | | | | |
|--|----------------------------------|---|-----------------------------------|--------------------------------------|
| New York Dow Jones +0,62% | Paris CAC 40 +0,13% | Zone euro Euro Stoxx 50 +0,56% | Shanghai SSEC -1,36% | Tokyo Nikkei 225 +2,85% |
|--|----------------------------------|---|-----------------------------------|--------------------------------------|

Prêts à la consommation Taux le plus fréquemment accordé

| | | |
|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Sur 24 mois : 1,50% | Sur 36 mois : 1,48% | Sur 48 mois : 1,90% |
|----------------------------|----------------------------|----------------------------|

Source : Empruntis.com.

CRÉDITS IMMOBILIERS

| | |
|-----------------------|-----------------------|
| 15 ans : 0,55% | 25 ans : 0,85% |
| 20 ans : 0,68% | 30 ans : 1,30% |

Taux hors assurance pour un très bon dossier

Pour 100 € de mensualité, vous empruntez (assurance comprise) :

| | |
|--------------------------|--------------------------|
| 15 ans : 16 869 € | 25 ans : 25 999 € |
| 20 ans : 21 744 € | 30 ans : 28 497 € |

Source : Meilleurtaux.com.

SPYCOLLECTION PARTICULIÈRE